

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**- MAIRIE DE TREGUEUX (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21220360800014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE  
SAINT-BRIEUC

**M. 14**

**Budget primitif**

**voté par nature**

**BUDGET : VILLE DE TREGUEUX (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	28
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	42
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	45
A5 - Etalement des provisions	46
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	59
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	65

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	71
C3.2 - Liste des établissements publics créés	72
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	75
--	----

## D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE  
22360MAIRIE DE TREGUEUX  
VILLE DE TREGUEUX

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8625
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	47
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7118453.00	7905270.00	820.85	1101.61

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	972.82	926.00
2	Produit des impositions directes/population	605.20	507.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1156.20	1127.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	350.89	309.00
5	Encours de dette/population	379.88	802.00
6	DGF/population	129.96	153.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	66.20	58.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91.60	89.60
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	30.30	27.40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	32.90	71.20

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	10 028 300,00	10 028 300,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>R E P O R T S</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		10 028 300,00	10 028 300,00

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	3 936 401,00	5 194 434,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	1 228 202,00	249 859,00
<b>R E P O R T S</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 279 690,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		5 444 293,00	5 444 293,00
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		15 472 593,00	15 472 593,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 150 311,00	0,00	2 144 985,00	2 144 985,00	2 144 985,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 410 000,00	0,00	5 554 650,00	5 554 650,00	5 554 650,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	645 013,00	0,00	688 836,00	688 836,00	688 836,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>8 208 324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 391 471,00</b>	<b>8 391 471,00</b>	<b>8 391 471,00</b>
66	Charges financières	56 594,00	0,00	45 775,00	45 775,00	45 775,00
67	Charges exceptionnelles	11 718,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>8 276 636,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 444 546,00</b>	<b>8 444 546,00</b>	<b>8 444 546,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 293 640,00		1 120 875,00	1 120 875,00	1 120 875,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	496 095,00		462 879,00	462 879,00	462 879,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 789 735,00</b>		<b>1 583 754,00</b>	<b>1 583 754,00</b>	<b>1 583 754,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 066 371,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 028 300,00</b>	<b>10 028 300,00</b>	<b>10 028 300,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 028 300,00</b>
--	----------------------

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	88 600,00	0,00	78 600,00	78 600,00	78 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 035 442,00	0,00	1 008 249,00	1 008 249,00	1 008 249,00
73	Impôts et taxes	7 082 814,00	0,00	7 179 639,00	7 179 639,00	7 179 639,00
74	Dotations et participations	1 659 335,00	0,00	1 609 952,00	1 609 952,00	1 609 952,00
75	Autres produits de gestion courante	83 500,00	0,00	89 250,00	89 250,00	89 250,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>9 949 691,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 965 690,00</b>	<b>9 965 690,00</b>	<b>9 965 690,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 300,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	51 943,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>10 007 934,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 972 190,00</b>	<b>9 972 190,00</b>	<b>9 972 190,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	58 437,00		56 110,00	56 110,00	56 110,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>58 437,00</b>		<b>56 110,00</b>	<b>56 110,00</b>	<b>56 110,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 066 371,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 028 300,00</b>	<b>10 028 300,00</b>	<b>10 028 300,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 028 300,00</b>
--	----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 527 644,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 801,00	12 518,00	96 268,00	96 268,00	108 786,00
204	Subventions d'équipement versées	523 742,00	418 143,00	119 683,00	119 683,00	537 826,00
21	Immobilisations corporelles	377 629,00	198 585,00	609 844,00	609 844,00	808 429,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 490 422,00	598 956,00	2 276 876,00	2 276 876,00	2 875 832,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 462 594,00</b>	<b>1 228 202,00</b>	<b>3 102 671,00</b>	<b>3 102 671,00</b>	<b>4 330 873,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	799 555,00	0,00	751 149,00	751 149,00	751 149,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>799 555,00</b>	<b>0,00</b>	<b>751 149,00</b>	<b>751 149,00</b>	<b>751 149,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 307 149,00</b>	<b>1 228 202,00</b>	<b>3 853 820,00</b>	<b>3 853 820,00</b>	<b>5 082 022,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	58 437,00		56 110,00	56 110,00	56 110,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 451,00		26 471,00	26 471,00	26 471,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>63 888,00</b>		<b>82 581,00</b>	<b>82 581,00</b>	<b>82 581,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 371 037,00</b>	<b>1 228 202,00</b>	<b>3 936 401,00</b>	<b>3 936 401,00</b>	<b>5 164 603,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>279 690,00</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 444 293,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	644 023,00	249 859,00	82 369,00	82 369,00	332 228,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	757 232,00	0,00	1 711 824,00	1 711 824,00	1 711 824,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 401 255,00</b>	<b>249 859,00</b>	<b>1 794 193,00</b>	<b>1 794 193,00</b>	<b>2 044 052,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	367 261,00	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 595 317,00	0,00	1 385 516,00	1 385 516,00	1 385 516,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 264,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 966 842,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 790 016,00</b>	<b>1 790 016,00</b>	<b>1 790 016,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 413 097,00</b>	<b>249 859,00</b>	<b>3 584 209,00</b>	<b>3 584 209,00</b>	<b>3 834 068,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 293 640,00		1 120 875,00	1 120 875,00	1 120 875,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	496 095,00		462 879,00	462 879,00	462 879,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 451,00		26 471,00	26 471,00	26 471,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 795 186,00</b>		<b>1 610 225,00</b>	<b>1 610 225,00</b>	<b>1 610 225,00</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le 11/03/2022	VOTE (3)	TOTAL (- PAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	5 208 283,00	249 859,00	5 194 434,00		5 194 434,00	5 444 293,00

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 444 293,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>1 527 644,00</b>
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 144 985,00		2 144 985,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 554 650,00		5 554 650,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	688 836,00		688 836,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	45 775,00	0,00	45 775,00
67	Charges exceptionnelles	1 800,00	0,00	1 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 500,00	462 879,00	468 379,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 120 875,00	1 120 875,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>8 444 546,00</b>	<b>1 583 754,00</b>	<b>10 028 300,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 028 300,00</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 110,00	2 110,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	751 149,00	0,00	751 149,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	108 786,00	0,00	108 786,00
204	Subventions d'équipement versées	537 826,00	0,00	537 826,00
21	Immobilisations corporelles (6)	808 429,00	0,00	808 429,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 875 832,00	80 471,00	2 956 303,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 082 022,00</b>	<b>82 581,00</b>	<b>5 164 603,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>279 690,00</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 444 293,00</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	78 600,00		78 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 008 249,00		1 008 249,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		54 000,00	54 000,00
73	Impôts et taxes	7 179 639,00		7 179 639,00
74	Dotations et participations	1 609 952,00		1 609 952,00
75	Autres produits de gestion courante	89 250,00	0,00	89 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 500,00	2 110,00	8 610,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>9 972 190,00</b>	<b>56 110,00</b>	<b>10 028 300,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 028 300,00</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	399 000,00	0,00	399 000,00
13	Subventions d'investissement	332 228,00	0,00	332 228,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 714 824,00	0,00	1 714 824,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	26 471,00	26 471,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		462 879,00	462 879,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 120 875,00	1 120 875,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00		2 500,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 448 552,00</b>	<b>1 610 225,00</b>	<b>4 058 777,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>1 385 516,00</b>
-----------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 444 293,00</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 150 311,00</b>	<b>2 144 985,00</b>	<b>2 144 985,00</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	306 029,00	324 177,00	324 177,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	35 000,00	35 000,00
60612	Energie - Electricité	163 000,00	190 000,00	190 000,00
60621	Combustibles	100 100,00	110 100,00	110 100,00
60622	Carburants	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	26 600,00	108 170,00	108 170,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 200,00	2 200,00	2 200,00
60631	Fournitures d'entretien	32 800,00	32 000,00	32 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	37 792,00	35 370,00	35 370,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	24 000,00	21 600,00	21 600,00
6064	Fournitures administratives	14 750,00	15 650,00	15 650,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	29 625,00	25 400,00	25 400,00
6067	Fournitures scolaires	23 809,00	24 027,00	24 027,00
6068	Autres matières et fournitures	107 905,00	103 670,00	103 670,00
6132	Locations immobilières	4 800,00	6 965,00	6 965,00
6135	Locations mobilières	31 615,00	27 740,00	27 740,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien terrains	110 000,00	90 000,00	90 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	140 000,00	142 000,00	142 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	45 000,00	45 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 820,00	29 180,00	29 180,00
6156	Maintenance	141 500,00	144 140,00	144 140,00
6161	Multirisques	20 500,00	21 000,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	20 000,00	20 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 000,00	16 000,00	16 000,00
6226	Honoraires	17 950,00	14 340,00	14 340,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	250,00	200,00	200,00
6228	Divers	9 528,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	5 300,00	5 300,00	5 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 050,00	18 500,00	18 500,00
6236	Catalogues et imprimés	25 750,00	26 800,00	26 800,00
6237	Publications	12 200,00	16 500,00	16 500,00
6238	Divers	3 880,00	4 480,00	4 480,00
6241	Transports de biens	2 350,00	2 350,00	2 350,00
6247	Transports collectifs	14 500,00	14 500,00	14 500,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6255	Frais de déménagement	4 800,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	14 000,00	14 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 500,00	31 500,00	31 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 830,00	2 320,00	2 320,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	12 470,00	12 470,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	300,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	10 000,00	10 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	405 000,00	220 000,00	220 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	25 618,00	30 726,00	30 726,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 000,00	650,00	650,00
6288	Autres services extérieurs	4 250,00	6 550,00	6 550,00
63512	Taxes foncières	10 500,00	8 000,00	8 000,00
63513	Autres impôts locaux	3 300,00	3 500,00	3 500,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 610,00	6 610,00	6 610,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>5 410 000,00</b>	<b>5 554 650,00</b>	<b>5 554 650,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	20 800,00	24 750,00	24 750,00
6331	Versement mobilité	48 800,00	49 600,00	49 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 300,00	15 500,00	15 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	57 500,00	58 300,00	58 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 479 000,00	2 496 000,00	2 496 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	50 400,00	54 400,00	54 400,00
64118	Autres indemnités titulaires	573 000,00	666 100,00	666 100,00
64131	Rémunérations non tit.	593 000,00	613 000,00	613 000,00
64136	Indemnités préavis, licenciement non tit	30 200,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	561 400,00	571 300,00	571 300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les	Vote (4)
			propositions nouvelles (3)	
			ID : 022-212203608-20220302-BP_2022_VILLE	1-BF
6453	Cotisations aux caisses de retraites	807 700,00	823 600,00	823 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 200,00	24 100,00	24 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	98 000,00	100 000,00	100 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 700,00	35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	8 000,00	8 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>645 013,00</b>	<b>688 836,00</b>	<b>688 836,00</b>
6531	Indemnités	121 010,00	121 100,00	121 100,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	500,00	500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	450,00	450,00	450,00
6558	Autres contributions obligatoires	19 209,00	18 038,00	18 038,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	6 355,00	7 812,00	7 812,00
657362	Subv. fonct. CCAS	123 000,00	145 000,00	145 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	5 290,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	346 089,00	372 846,00	372 846,00
65888	Autres	1 050,00	1 030,00	1 030,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>8 208 324,00</b>	<b>8 391 471,00</b>	<b>8 391 471,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>56 594,00</b>	<b>45 775,00</b>	<b>45 775,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	54 594,00	41 775,00	41 775,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	2 000,00	4 000,00	4 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>11 718,00</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1 800,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 718,00	1 800,00	1 800,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 500,00</b>	<b>5 500,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	5 500,00	5 500,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>8 276 636,00</b>	<b>8 444 546,00</b>	<b>8 444 546,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 293 640,00</b>	<b>1 120 875,00</b>	<b>1 120 875,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>496 095,00</b>	<b>462 879,00</b>	<b>462 879,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	496 095,00	462 879,00	462 879,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION</b> <b>D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 789 735,00</b>	<b>1 583 754,00</b>	<b>1 583 754,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 789 735,00</b>	<b>1 583 754,00</b>	<b>1 583 754,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>10 066 371,00</b>	<b>10 028 300,00</b>	<b>10 028 300,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>10 028 300,00</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	4 134,67
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 820,19
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>88 600,00</b>	<b>78 600,00</b>	<b>78 600,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	83 600,00	73 600,00	73 600,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	500,00	500,00	500,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	4 500,00	4 500,00	4 500,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>1 035 442,00</b>	<b>1 008 249,00</b>	<b>1 008 249,00</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	15 500,00	15 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 042,00	5 100,00	5 100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	50 500,00	55 000,00	55 000,00
7066	Redevances services à caractère social	462 600,00	443 749,00	443 749,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	315 000,00	310 000,00	310 000,00
70688	Autres prestations de services	11 100,00	10 050,00	10 050,00
7082	Commissions	300,00	450,00	450,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 000,00	1 800,00	1 800,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	22 000,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	115 800,00	56 000,00	56 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	69 000,00	69 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 100,00	8 600,00	8 600,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>7 082 814,00</b>	<b>7 179 639,00</b>	<b>7 179 639,00</b>
73111	Impôts directs locaux	5 062 206,00	5 219 815,00	5 219 815,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73211	Attribution de compensation	1 370 824,00	1 370 824,00	1 370 824,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	140 096,00	139 300,00	139 300,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	46 818,00	47 700,00	47 700,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	97 870,00	97 000,00	97 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	290 000,00	230 000,00	230 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>1 659 335,00</b>	<b>1 609 952,00</b>	<b>1 609 952,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	821 886,00	823 028,00	823 028,00
74121	Dotation de solidarité rurale	135 437,00	135 542,00	135 542,00
74127	Dotation nationale de péréquation	164 747,00	162 289,00	162 289,00
744	FCTVA	21 100,00	25 000,00	25 000,00
74718	Autres participations Etat	21 025,00	4 000,00	4 000,00
7473	Participat° Départements	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	66 358,00	54 145,00	54 145,00
74751	Participat° GFP de rattachement	69 686,00	74 063,00	74 063,00
7478	Participat° Autres organismes	196 800,00	162 000,00	162 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	500,00	500,00	500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	148 796,00	156 385,00	156 385,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>83 500,00</b>	<b>89 250,00</b>	<b>89 250,00</b>
752	Revenus des immeubles	83 450,00	89 220,00	89 220,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	50,00	30,00	30,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>9 949 691,00</b>	<b>9 965 690,00</b>	<b>9 965 690,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>6 300,00</b>	<b>6 500,00</b>	<b>6 500,00</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 300,00	5 500,00	5 500,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>51 943,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	51 943,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>10 007 934,00</b>	<b>9 972 190,00</b>	<b>9 972 190,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>58 437,00</b>	<b>56 110,00</b>	<b>56 110,00</b>
722	Immobilisations corporelles	54 750,00	54 000,00	54 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 687,00	2 110,00	2 110,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>58 437,00</b>	<b>56 110,00</b>	<b>56 110,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>10 066 371,00</b>	<b>10 028 300,00</b>	<b>10 028 300,00</b>

+

**RESTES A REALISER N-1 (10)****0,00**

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 022-212203608-20220302-BP_2022_VILLE_1-BF	
	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			<b>0,00</b>
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>10 028 300,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>70 801,00</b>	<b>96 268,00</b>	<b>96 268,00</b>
2031	Frais d'études	66 691,00	37 000,00	37 000,00
2051	Concessions, droits similaires	4 110,00	59 268,00	59 268,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>523 742,00</b>	<b>119 683,00</b>	<b>119 683,00</b>
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	700,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	900,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	288 224,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	118 918,00	37 400,00	37 400,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	115 000,00	82 283,00	82 283,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>377 629,00</b>	<b>609 844,00</b>	<b>609 844,00</b>
2111	Terrains nus	3 761,00	150 000,00	150 000,00
2115	Terrains bâtis	154 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 430,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	75 100,00	75 000,00	75 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	42 708,00	46 300,00	46 300,00
2184	Mobilier	16 685,00	22 195,00	22 195,00
2188	Autres immobilisations corporelles	80 945,00	316 349,00	316 349,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>2 490 422,00</b>	<b>2 276 876,00</b>	<b>2 276 876,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	16 442,00	47 000,00	47 000,00
2313	Constructions	1 712 172,00	1 419 046,00	1 419 046,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	761 808,00	810 830,00	810 830,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 462 594,00</b>	<b>3 102 671,00</b>	<b>3 102 671,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>799 555,00</b>	<b>751 149,00</b>	<b>751 149,00</b>
1641	Emprunts en euros	796 555,00	748 149,00	748 149,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>799 555,00</b>	<b>751 149,00</b>	<b>751 149,00</b>
45811	OPERATION SOUS MANDAT - CONVENTION POCKET FILM (6)	45 000,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>4 307 149,00</b>	<b>3 853 820,00</b>	<b>3 853 820,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</b>	<b>58 437,00</b>	<b>56 110,00</b>	<b>56 110,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>3 687,00</b>	<b>2 110,00</b>	<b>2 110,00</b>
13911	Etat et établissements nationaux	2 424,00	2 110,00	2 110,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	1 263,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>54 750,00</b>	<b>54 000,00</b>	<b>54 000,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	7 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	47 750,00	54 000,00	54 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>5 451,00</b>	<b>26 471,00</b>	<b>26 471,00</b>
2313	Constructions	1 500,00	26 471,00	26 471,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 951,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>63 888,00</b>	<b>82 581,00</b>	<b>82 581,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>4 371 037,00</b>	<b>3 936 401,00</b>	<b>3 936 401,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>1 228 202,00</b>
-----------------------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>279 690,00</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 444 293,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>644 023,00</b>	<b>82 369,00</b>	<b>82 369,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	7 225,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	65 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	12 693,00	8 880,00	8 880,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	35 517,00	66 433,00	66 433,00
1341	D.E.T.R. non transférable	117 943,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	44 000,00	7 056,00	7 056,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	361 645,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>757 232,00</b>	<b>1 711 824,00</b>	<b>1 711 824,00</b>
1641	Emprunts en euros	757 232,00	1 711 824,00	1 711 824,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 401 255,00</b>	<b>1 794 193,00</b>	<b>1 794 193,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 962 578,00</b>	<b>1 784 516,00</b>	<b>1 784 516,00</b>
10222	FCTVA	267 261,00	299 000,00	299 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 595 317,00	1 385 516,00	1 385 516,00
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements recus</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>1 264,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 966 842,00</b>	<b>1 790 016,00</b>	<b>1 790 016,00</b>
45821	OPERATION SOUS MANDAT - CONVENTION POCKET FILM (5)	45 000,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>3 413 097,00</b>	<b>3 584 209,00</b>	<b>3 584 209,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>1 293 640,00</b>	<b>1 120 875,00</b>	<b>1 120 875,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>496 095,00</b>	<b>462 879,00</b>	<b>462 879,00</b>
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 371,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	11 776,00	10 770,00	10 770,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	83,00	3 072,00	3 072,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	3 148,00	3 148,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	18 465,00	13 887,00	13 887,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	68 034,00	71 065,00	71 065,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	31 876,00	23 776,00	23 776,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	60 315,00	41 261,00	41 261,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	24 938,00	24 940,00	24 940,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	18 635,00	18 635,00	18 635,00
28051	Concessions et droits similaires	10 890,00	9 175,00	9 175,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	74,00	74,00	74,00
28182	Matériel de transport	50 428,00	59 013,00	59 013,00
28183	Matériel de bureau et informatique	36 085,00	34 174,00	34 174,00
28184	Mobilier	25 010,00	20 584,00	20 584,00
28188	Autres immo. corporelles	138 115,00	129 305,00	129 305,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 789 735,00</b>	<b>1 583 754,00</b>	<b>1 583 754,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>5 451,00</b>	<b>26 471,00</b>	<b>26 471,00</b>
2031	Frais d'études	5 451,00	26 471,00	26 471,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 795 186,00</b>	<b>1 610 225,00</b>	<b>1 610 225,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>5 208 283,00</b>	<b>5 194 434,00</b>	<b>5 194 434,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>249 859,00</b>
-----------------------------------	-------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>5 444 293,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 174 (1)  
LIBELLE : MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 58 151,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	57 773,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	54 224,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	3 549,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	378,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	378,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-58 151,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 175 (1)  
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE DE LOISIRS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 344 904,00	0,00	b 0,00	b 216 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	344 904,00	0,00	0,00	216 000,00
2313	Constructions	0,00	344 904,00	0,00	0,00	216 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-560 904,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 176 (1)  
LIBELLE : RENOVATION PRESBYTERE****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 105 835,00	0,00	b 0,00	b 630 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	105 835,00	0,00	0,00	630 000,00
2313	Constructions	0,00	105 835,00	0,00	0,00	630 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 212 702,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	212 702,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	25 452,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	187 250,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-523 133,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 177 (1)  
LIBELLE : REAMENAGEMENT DU QUARTIER PASTEUR**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 233 300,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	233 300,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	233 300,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-233 300,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**IV – ANNEXES**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>												
Dépenses réelles	748 149	175 725	4 680	571 515	737 497	182 987	17 000	235 334	92 783	1 085 150	3 000	3 853 820
- Equipements municipaux (2)		175 725	4 680	571 515	737 497	182 987	14 000	235 334	10 500	1 047 750	3 000	2 982 988
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	82 283	37 400	0	119 683
- Opérations financières	748 149											748 149
Dépenses d'ordre	82 581											82 581
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>830 730</b>	<b>175 725</b>	<b>4 680</b>	<b>571 515</b>	<b>737 497</b>	<b>182 987</b>	<b>17 000</b>	<b>235 334</b>	<b>92 783</b>	<b>1 085 150</b>	<b>3 000</b>	<b>3 936 401</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>279 690</b>	<b>23 839</b>	<b>0</b>	<b>11 580</b>	<b>178 594</b>	<b>5 170</b>	<b>54 602</b>	<b>348 084</b>	<b>60 000</b>	<b>546 333</b>	<b>0</b>	<b>1 507 892</b>
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>1 110 420</b>	<b>199 564</b>	<b>4 680</b>	<b>583 095</b>	<b>916 091</b>	<b>188 157</b>	<b>71 602</b>	<b>583 418</b>	<b>152 783</b>	<b>1 631 483</b>	<b>3 000</b>	<b>5 444 293</b>
<b>RECETTES</b>												
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>5 109 065</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 000</b>	<b>0</b>	<b>58 133</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 236</b>	<b>0</b>	<b>5 194 434</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37 157</b>	<b>0</b>	<b>212 702</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>249 859</b>
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>5 109 065</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 157</b>	<b>0</b>	<b>270 835</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 236</b>	<b>0</b>	<b>5 444 293</b>

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>												
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>1 634 029</b>	<b>2 007 464</b>	<b>117 314</b>	<b>1 937 754</b>	<b>890 371</b>	<b>614 061</b>	<b>388 896</b>	<b>971 781</b>	<b>8 180</b>	<b>1 443 122</b>	<b>15 328</b>	<b>10 028 300</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 634 029</b>	<b>2 007 464</b>	<b>117 314</b>	<b>1 937 754</b>	<b>890 371</b>	<b>614 061</b>	<b>388 896</b>	<b>971 781</b>	<b>8 180</b>	<b>1 443 122</b>	<b>15 328</b>	<b>10 028 300</b>
<b>RECETTES</b>												
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>8 605 556</b>	<b>89 517</b>	<b>3 110</b>	<b>445 143</b>	<b>107 354</b>	<b>176 208</b>	<b>42 000</b>	<b>456 935</b>	<b>0</b>	<b>102 477</b>	<b>0</b>	<b>10 028 300</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>8 605 556</b>	<b>89 517</b>	<b>3 110</b>	<b>445 143</b>	<b>107 354</b>	<b>176 208</b>	<b>42 000</b>	<b>456 935</b>	<b>0</b>	<b>102 477</b>	<b>0</b>	<b>10 028 300</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV – ANNEXES**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE**

**A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses investissement</b>		<b>830 730</b>	<b>199 564</b>	<b>4 680</b>	<b>583 095</b>	<b>916 091</b>	<b>188 157</b>	<b>71 602</b>	<b>583 418</b>	<b>152 783</b>	<b>1 631 483</b>	<b>3 000</b>	<b>5 164 603</b>
Dépenses réelles		748 149	199 564	4 680	583 095	916 091	188 157	71 602	583 418	152 783	1 631 483	3 000	5 082 022
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	748 149	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	751 149
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	40 306	0	31 920	3 000	32 000	0	0	0	1 560	0	108 786
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	54 224	0	142 283	341 319	0	537 826
21	Immobilisations corporelles	0	99 443	4 680	184 195	76 005	32 466	14 000	3 634	3 500	387 506	3 000	808 429
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	59 815	0	366 980	837 086	123 691	378	579 784	7 000	901 098	0	2 875 832
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45811	OPERATION SOUS MANDAT - CONVENTION POCKET FILM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>82 581</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>82 581</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>56 110</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>56 110</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>26 471</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>26 471</i>

**RECETTES**

<b>Total recettes investissement</b>		<b>5 109 065</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 157</b>	<b>0</b>	<b>270 835</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 236</b>	<b>0</b>	<b>5 444 293</b>
Recettes réelles		3 498 840	0	0	0	40 157	0	270 835	0	0	24 236	0	3 834 068
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 784 516	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 784 516

MAIRIE DE TREGUEUX - VILLE DE TREGUEUX - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 11/03/2022

Reçu en préfecture le 11/03/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9		TOTAL
											services urbains, environnement	économique	
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	40 157	0	267 835	0	0	24 236	0	332 228
16	Emprunts et dettes assimilées	1 711 824	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	1 714 824
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45821	OPERATION SOUS MANDAT - CONVENTION POCKET FILM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>1 610 225</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 610 225</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 120 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 120 875
040	Opérat° ordre transfert entre sections	462 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	462 879
041	Opérations patrimoniales	26 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 471

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 634 029	2 007 464	117 314	1 937 754	890 371	614 061	388 896	971 781	8 180	1 443 122	15 328	10 028 300
Dépenses réelles		50 275	2 007 464	117 314	1 937 754	890 371	614 061	388 896	971 781	8 180	1 443 122	15 328	8 444 546
011	Charges à caractère général	1 500	360 688	26 846	590 023	327 344	122 495	14 900	55 733	8 180	635 655	1 621	2 144 985
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 487 086	90 468	1 229 747	554 615	453 066	3 996	916 048	0	806 367	13 257	5 554 650
014	Atténuations de produits	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	153 190	0	117 884	7 812	38 500	370 000	0	0	1 000	450	688 836
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	45 775	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 775
67	Charges exceptionnelles	0	1 000	0	100	600	0	0	0	0	100	0	1 800
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	5 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>1 583 754</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 583 754</b>

MAIRIE DE TREGUEUX - VILLE DE TREGUEUX - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 11/03/2022

Reçu en préfecture le 11/03/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9		TOTAL	
											services urbains, environnement	économique		1-BF
023	Virement à la section d'investissement	1 120 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 120 875
042	Opérat° ordre transfert entre sections	462 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	462 879
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 605 556	89 517	3 110	445 143	107 354	176 208	42 000	456 935	0	102 477	0	10 028 300
Recettes réelles		8 549 446	89 517	3 110	445 143	107 354	176 208	42 000	456 935	0	102 477	0	9 972 190
013	Atténuations de charges	0	9 037	110	21 998	1 554	1 108	4 500	27 716	0	12 577	0	78 600
70	Produits des services, du domaine, vente	0	25 630	3 000	366 000	74 300	135 100	7 500	307 719	0	89 000	0	1 008 249
73	Impôts et taxes	7 179 639	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 179 639
74	Dotations et participations	1 368 807	4 500	0	57 145	18 000	40 000	0	121 500	0	0	0	1 609 952
75	Autres produits de gestion courante	0	44 850	0	0	13 500	0	30 000	0	0	900	0	89 250
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	1 000	5 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		56 110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 110
042	Opérat° ordre transfert entre sections	56 110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 110
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					10 812 142,86									
1641 Emprunts en euros (total)					10 812 142,86									
00352949463 (163)	CREDIT AGRICOLE DES COTES-D'ARMOR	08/06/2012	14/06/2012	05/09/2012	482 142,86	F	FIXE	4,990	5,016		A	C	O	A-1
0421 0160091 04 (160)	BANQUE COMMERCIALE POUR LE MARCHÉ DE L'ENTREPRISE	25/11/2009	30/12/2009	30/03/2010	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,495	1,074		T	P	O	A-1
0421.016009.03 (159)	BANQUE COMMERCIALE POUR LE MARCHÉ DE L'ENTREPRISE	30/09/2007	30/09/2007	30/12/2007	3 500 000,00	F	FIXE	3,980	4,040		T	P	O	A-1
5145040 (168)	CDC	20/09/2016	15/01/2017	01/10/2017	500 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
7819845 (161)	CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE	30/11/2010	20/12/2010	25/09/2011	2 200 000,00	V	EURIBOR03M	1,600	0,729		T	P	O	A-1
DD11212274 (169)	CREDIT MUTUEL	25/10/2017	04/04/2018	30/05/2018	500 000,00	F	FIXE	1,220	1,240		T	C	O	A-1
DD17693692 (170)	CREDIT MUTUEL	14/04/2021	19/05/2021	30/06/2021	600 000,00	F	FIXE	0,300	0,316		T	C	O	A-1
MON248559EUR/0261470 (158)	DEXIA	27/06/2007	05/07/2007	01/07/2008	900 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,800	1,501		A	P	O	E-3
MON280032EUR (165)	LA BANQUE POSTALE	07/06/2013	19/07/2013	01/11/2013	600 000,00	F	FIXE	3,300	3,371		T	C	O	A-1
MON504021EUR (167)	LA BANQUE POSTALE	29/06/2015	21/08/2015	01/12/2015	530 000,00	F	FIXE	1,910	1,956		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
<b>Total général</b>					<b>10 812 142,86</b>												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A2.2**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		3 276 427,00					748 148,40	37 103,53	0,00	4 134,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 276 427,00					748 148,40	37 103,53	0,00	4 134,67
00352949463 (163)	N	0,00	A-1	160 714,26	4,68	F	FIXE	4,990	32 142,86	8 019,64	0,00	2 067,28
0421 0160091 04 (160)	N	0,00	A-1	218 294,83	3,00	V	EURIBOR03M	0,209	71 681,91	627,96	0,00	5,83
0421.016009.03 (159)	N	0,00	A-1	228 682,58	0,75	F	FIXE	3,980	228 682,58	4 565,79	0,00	0,00
5145040 (168)	N	0,00	A-1	375 000,00	14,75	F	FIXE	0,000	25 000,00	0,00	0,00	0,00
7819845 (161)	N	0,00	A-1	716 156,07	4,48	V	EURIBOR03M	0,000	154 728,52	650,06	0,00	51,20
DD11212274 (169)	N	0,00	A-1	375 000,05	11,16	F	FIXE	1,220	33 333,32	4 422,50	0,00	358,94
DD17693692 (170)	N	0,00	A-1	570 000,00	14,25	F	FIXE	0,300	40 000,00	1 665,00	0,00	4,42
MON248559EUR/0261470 (158)	N	0,00	E-3	82 579,21	0,50	C	TAUX STRUCTURES	4,391	82 579,21	3 676,08	0,00	0,00
MON280032EUR (165)	N	0,00	A-1	270 000,00	6,58	F	FIXE	3,300	40 000,00	8 415,00	0,00	1 265,00
MON504021EUR (167)	N	0,00	A-1	280 000,00	6,92	F	FIXE	1,910	40 000,00	5 061,50	0,00	382,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 276 427,00</b>					<b>748 148,40</b>	<b>37 103,53</b>	<b>0,00</b>	<b>4 134,67</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
MON248559EUR/0261470 (158)	DEXIA	900 000,00	82 579,21	3	15,00	Du 05/07/2007 Au 01/07/2008	3.8	6.58-5*(CMS10-CMS02)	0,00		4,391	3 676,08	0,00	2,52
<b>TOTAL (E)</b>		900 000,00	82 579,21						0,00			3 676,08	0,00	2,52
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		900 000,00	82 579,21						0,00			3 676,08	0,00	2,52

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/03/2022

Reçu en préfecture le 11/03/2022

Affiché le

ID : 022-212203608-20220302-BP\_2022\_VILLE\_1-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 193 847,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	2,52	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	82 579,21	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES****A2.7****A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

## A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 609.80 €	2014-01-29

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	4	05/03/1997
L	Véhicules	5	05/03/1997
L	Camions et véhicules industriels	8	05/03/1997
L	Mobilier	12	05/03/1997
L	Matériel de bureau électrique	5	05/03/1997
L	Matériel informatique	4	05/03/1997
L	Matériel classique	6	05/03/1997
L	Coffre fort	20	05/03/1997
L	Fonds de concours	15	29/01/2014
L	Etudes	5	29/01/2014
L	Subvention équipement gfp	15	29/01/2014
L	Subvention équipement dt privé	15	29/01/2014
L	Subvention équipement nature	15	29/01/2014
L	Réalisation documents urbanisme	5	29/01/2014
L	Subvention équipement autres epl	15	29/01/2014
L	subvention equipement communes	15	29/01/2014

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES PROVISIONS**

**A4**

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS****A5****A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>750 259,00</b>	<b>I 750 259,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>748 149,00</b>	<b>748 149,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	748 149,00	748 149,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>2 110,00</b>	<b>2 110,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 110,00	2 110,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>750 259,00</b>	<b>1 228 202,00</b>	<b>279 690,00</b>	<b>2 258 151,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 985 254,00</b>	<b>III 1 985 254,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>399 000,00</b>	<b>399 000,00</b>
10222	FCTVA	299 000,00	299 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 586 254,00</b>	<b>1 586 254,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10 770,00	10 770,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	3 072,00	3 072,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 148,00	3 148,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	13 887,00	13 887,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	71 065,00	71 065,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	23 776,00	23 776,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	41 261,00	41 261,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	24 940,00	24 940,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	18 635,00	18 635,00
28051	Concessions et droits similaires	9 175,00	9 175,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	74,00	74,00
28182	Matériel de transport	59 013,00	59 013,00
28183	Matériel de bureau et informatique	34 174,00	34 174,00
28184	Mobilier	20 584,00	20 584,00
28188	Autres immo. corporelles	129 305,00	129 305,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	2 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 120 875,00	1 120 875,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 985 254,00</b>	<b>249 859,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 385 516,00</b>	<b>3 620 629,00</b>

Montant



Envoyé en préfecture le 11/03/2022
Reçu en préfecture le 11/03/2022
Affiché le <b>2 258 151,00</b>
ID : 022-212203608-20220302-BP_2022_VILLE_1-BF
<b>3 620 629,00</b>
<b>1 362 478,00</b>

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV
<b>Solde</b>	V = IV – II (6)

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**A8**

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : OPERATION SOUS MANDAT - CONVENTION POCKET FILM			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>42 483,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b> OPERATION SOUS MANDAT - CONVENTION POCKET FILM (5)	42 483,54	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>42 483,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>42 483,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b> Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	42 483,54	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>42 483,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

**B1.1**

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>68 500,00</b>	<b>23 742,75</b>										<b>853,51</b>	<b>4 084,49</b>	
OGEC de Trégueux	2007	P Produits CDC	Restructuration de l'école privée Chanteclair	Crédit Mutuel de Bretagne	68 500,00	23 742,75	5,28	M	F	FIXE	3,995	F	FIXE	3,900	-	853,51	4 084,49	
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>4 177 467,79</b>	<b>1 902 764,07</b>										<b>30 998,01</b>	<b>159 977,72</b>	
Bâtiments et Styles de Bretagne	2008	X Produits CDC	Construction de 5 logements locatifs sociaux PLUS Lotissement Le Fraiche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 421,50	174 280,03	21,25	A	V	LIVRETA	2,443	V	LIVRETA	1,750	-	3 049,90	6 562,76	
Bâtiments et Styles de Bretagne	2002	X Produits CDC	Construction de 5 logements locatifs PLUS Avenue du Général de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 458,89	70 151,55	15,42	A	V	LIVRETA	3,079	V	LIVRETA	1,950	-	1 367,96	3 778,28	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Bâtiments et Styles de Bretagne	2004	X Produits CDC	5 logements locatifs BSB	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 127,24	10 899,17	7,33	A	V	LIVRETA	2,488	V	LIVRETA	1,450	-		158,04	1 294,74
Bâtiments et Styles de Bretagne	2004	X Produits CDC	Construction neuve de 6 logements locatifs Lotissement Le Fraiche 1 - 3ème tranche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	156 455,50	100 298,58	17,25	A	V	LIVRETA	2,854	V	LIVRETA	1,950	-		1 955,82	4 704,93
Bâtiments et Styles de Bretagne	2005	X Produits CDC	Construction de 5 logements locatifs PLUS Lotissement Le Fraiche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	156 728,00	104 708,24	18,58	A	V	LIVRETA	2,802	V	LIVRETA	1,900	-		1 989,46	4 627,59
Bâtiments et Styles de Bretagne	2005	X Produits CDC	Construction d'1 logement Prêt Locatif Aide Intervention Lotissement Le Fraiche 4ème tranche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 353,50	3 954,38	3,58	A	V	LIVRETA	2,660	V	LIVRETA	1,450	-		57,34	967,35
Bâtiments et Styles de Bretagne	2008	X Produits CDC	Construction de 1 logement locatif social PLAI Lotissement Le Fraiche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 724,50	24 550,98	21,58	A	V	LIVRETA	1,381	V	LIVRETA	0,750	-		184,13	1 030,59
Bâtiments et Styles de Bretagne	2000	X Produits CDC	Construction de 10 logements PLA Rue de Verdun - Résidence Sous l'Orme	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	236 394,84	101 337,50	10,50	A	V	LIVRETA	3,437	V	LIVRETA	2,050	-		2 077,42	9 163,32
COOPALIS-Société Anonyme Coopérative de production d'HLM	2021	P Produits CDC	"Financement ""Lotissement Les Villas des Sculpteurs""	Caisse d'Epargne	951 383,00	227 500,00	30,93	T	V	LIVRETA	1,042	V	LIVRETA	1,500	-		5 610,82	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Terre et Baie Habitat	2012	X Produits CDC	Compactage des contrats 0225090 et 0225346 - Construction 62 logements Le Buchon	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 774 331,90	958 203,45	8,33	A	V	LIVRETA	2,938	V	LIVRETA	1,350	-		12 935,75	109 017,99
Terre et Baie Habitat	1989	X Produits CDC	Construction de 20 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 791,13	5 360,70	4,08	A	V	LIVRETA	3,864	V	LIVRETA	1,270	-		68,08	1 082,88
Terre et Baie Habitat	1988	X Produits CDC	Acquisition terrain 56 logements Le Buchon	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	411 612,35	115 182,03	6,83	A	V	LIVRETA	3,811	V	LIVRETA	1,270	-		1 462,81	16 467,10
Terre et Baie Habitat	1989	X Produits CDC	Construction de 7 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 685,44	6 337,46	4,00	A	V	LIVRETA	3,880	V	LIVRETA	1,270	-		80,48	1 280,19
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>4 245 967,79</b>	<b>1 926 506,82</b>											<b>31 851,52</b>	<b>164 062,21</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	195 913,73
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	785 251,93
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>981 165,66</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>9 972 190,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>9,84</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**B1.4**

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.5****B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6****B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

**B1.7**

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
657362			CCAS TREGUEUX	Etablissement de droit public	145 000,00
657411			ADPC 22 (PROTECTION CIVILE)	Association	75,00
657411			APCA (ASSOCIATION PARKINSONNIENS 22)	Association	75,00
657411			ASTI	Association	400,00
657411			AFM MYOPATHIES	Association	285,00
657411			AMICALE LAIQUE TREGUEUX	Association	500,00
657411			AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Association	200,00
657411			ARMOR SOLIDARITE PARTAGE (ARSOPA)	Association	200,00
657411			AS DU VOLANT TREGUEUSIENS	Association	1 420,00
657411		CONDITIONNELLE R	AS DU VOLANT TREGUEUSIENS	Association	1 200,00
657411			AS TREGUEUX PETANQUE	Association	1 900,00
657411		CONDITIONNELLE N2	AS TREGUEUX PETANQUE	Association	1 100,00
657411		CONDITIONNELLE N1	AS TREGUEUX PETANQUE	Association	2 050,00
657411			AST DANSE	Association	4 000,00
657411			AST FOOTBALL	Association	8 170,00
657411		EXCEPTIONNELLE R3	AST FOOTBALL	Association	1 000,00
657411			BANQUE ALIMENTAIRE 22	Association	500,00
657411			BASE NATURE DE LA VILLE OGER	Association	10 200,00
657411			BAIE ARMOR HANDBALL	Association	75,00
657411			BMX TREGUEUX COTE D'ARMOR	Association	1 900,00
657411			BOULISTES TREGUEUSIENS	Association	300,00
657411			BRETAGNE VIVANTE SEPMB	Association	75,00
657411			BEBES DANS L EAU	Association	270,00
657411			COLLECTIF AIDE JEUNES MIGRANTS (CAJMA)	Association	1 000,00
657411			CLUB COEUR ET SANTE	Association	80,00
657411			CLUB DES SPORTS DE GLACE D'ARMOR	Association	300,00
657411			CLUB SUPPORTERS CYRIL GAUTIER	Association	200,00
657411			CNSB CLUB DE NATATION	Association	150,00
657411			COMITE D ANIMATION DE TREFOIS	Association	400,00
657411			COMITE DES FETES	Association	3 600,00
657411			COMITE DES FETES (CARNAVAL)	Association	1 425,00
657411			COMITE DES FETES PLEDAN	Association	50,00
657411			COMITE DE JUMELAGE	Association	1 800,00
657411			CURI FITNESS & TRAINING	Association	1 000,00
657411			DONNEURS DE SANG	Association	150,00
657411			ECAMV	Association	350,00
657411			EAU ET RIVIERES BRETAGNE	Association	75,00
657411			ENTENTE CYCLOTOURISTE TREGUEUX	Association	500,00
657411			FANY (FAISONS AVEC NOS YEUX)	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657411			FNACA	Association	460,00
657411			FOOTING SANTE	Association	1 000,00
657411			FRANCE ALZHEIMER	Association	75,00
657411			HAUT EN RIRE	Association	520,00
657411			JALMALV	Association	75,00
657411			JUDO CLUB	Association	1 400,00
657411			LA CRECHE VIETNAM	Association	280,00
657411			LA VIGILANTE	Association	120,00
657411			LE BEL AGE	Association	600,00
657411			LOISIRS PLURIEL	Association	156,00
657411			LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	500,00
657411			LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	75,00
657411			MAISONS OUVERTES	Association	380,00
657411			MFR PLERIN	Association	208,00
657411			MELI SWING	Association	710,00
657411		Subvention exceptionnelle	MELI SWING	Association	290,00
657411			MELO D IDEES	Association	200,00
657411		Subvention exceptionnelle	MELO D IDEES	Association	100,00
657411			OFFICE CULTUREL TREGUEUSIEN	Association	130 000,00
657411			SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	500,00
657411			PARENT & JEUNES	Association	15,00
657411			POMPIERS LANVOLLON	Association	2 185,00
657411			POLICE SPORTS PREVENTION	Association	75,00
657411			POMPIER INTERNATIONAL COTES D AR	Association	75,00
657411			QUATRE VAULX LES MOUETTES	Association	135,00
657411			SAINT BRIEUC HANDISPORT	Association	500,00
657411			SECOURS CATHOLIQUE	Association	500,00
657411			SOCIETE DE CHASSE	Association	75,00
657411			SONERIEN HA KANERIEN VREIZH	Association	200,00
657411			TREGUEUX BASKET CLUB	Association	6 650,00
657411		CONDITIONNELLE N2	TREGUEUX BASKET CLUB	Association	12 350,00
657411			TREGUEUX LANGUEUX ATHLETISME	Association	4 250,00
657411			TREGUEUX SOLIDARITE	Association	1 900,00
657411			TREGUEUX TENNIS	Association	3 040,00
657411			VELO SPORT TREGUEUSIEN	Association	3 000,00
657411			VILLAGE DE CAUX	Association	200,00
657411			CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT	Association	936,00
657411			VMEH	Association	200,00
657411			VTT COTES D ARMOR	Association	135,00
657411			CFA BATIMENTS 22	Entreprise	750,00
657411			CFA BATIMENTS56	Entreprise	52,00
657412		EMPLOI ASSOCIATIFS	AS DU VOLANT TREGUEUSIENS	Association	8 000,00
657412		EMPLOI ASSOCIATIF	BMX TREGUEUX COTE D'ARMOR	Association	8 000,00
657412		EMPLOIS ASSOCIATIFS	TREGUEUX BASKET	Association	16 000,00
657412		EMPLOI ASSOCIATIF	TREGUEUX LANGUEUX ATHLETISME	Association	6 500,00
65742			AMICALE EMPLOYES COMMUNAUX	Association	9 500,00
65743			OGEC TREGUEUX ECOLE CHANTECLAIR	Association	83 796,77

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de	Montant de la	
65744		PROJETS ECOLES	AMICALE LAIQUE TREGUEUX	Association	8 090,85	
65744		PROJETS ECOLES	OGEC TREGUEUX	Association	2 324,51	

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

**B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>21,00</b>	<b>0,80</b>	<b>21,80</b>	<b>20,40</b>	<b>0,00</b>	<b>20,40</b>
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ere classe	C	5,00	0,80	5,80	5,40	0,00	5,40
Adjoint administratif territorial principal de 2eme classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attache	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attache principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2eme classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>46,00</b>	<b>3,49</b>	<b>49,49</b>	<b>45,94</b>	<b>1,00</b>	<b>46,94</b>
1 ETP Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 ETP Technicien principal de 2eme classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	10,00	2,54	12,54	12,54	0,00	12,54
Adjoint technique territorial principal de 1ere classe	C	11,00	0,00	11,00	10,65	0,00	10,65
Adjoint technique territorial principal de 2eme classe	C	9,00	0,95	9,95	9,75	0,00	9,75
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ere classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2eme classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,90</b>	<b>9,90</b>	<b>9,90</b>	<b>0,00</b>	<b>9,90</b>
Agent social principal de 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisée principal de 1ere classe des écoles maternelles	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent spécialisée principal de 2eme classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Éducateur principal de jeunes enfants de 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Éducateur principal de jeunes enfants de 2ème classe	A	0,00	0,90	0,90	0,90	0,00	0,90
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>5,00</b>	<b>3,40</b>	<b>0,90</b>	<b>4,30</b>
0,90 ETP Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,90	0,90
Auxiliaire de puériculture principal de 1ere classe	C	1,00	1,00	2,00	1,40	0,00	1,40
Puéricultrice de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Puéricultrice de classe supérieure	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>3,00</b>	<b>1,88</b>	<b>4,88</b>	<b>4,68</b>	<b>0,00</b>	<b>4,68</b>
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	0,57	0,57	0,57	0,00	0,57
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Assistant de conservation	B	1,00	0,81	1,81	1,81	0,00	1,81
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Bibliothécaire territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>16,00</b>	<b>3,30</b>	<b>19,30</b>	<b>18,10</b>	<b>0,00</b>	<b>18,10</b>
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	1,60	2,60	2,60	0,00	2,60
Adjoint territorial d'animation principal de 1ere classe	C	6,00	0,80	6,80	6,80	0,00	6,80
Adjoint territorial d'animation principal de 2eme classe	C	2,00	0,90	2,90	2,90	0,00	2,90
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ere classe	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Animateur principal de 2eme classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>100,00</b>	<b>12,37</b>	<b>112,37</b>	<b>104,42</b>	<b>1,90</b>	<b>106,32</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**C1**

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
0,90 ETP Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	MS		0,00	3-1	CDD
1 ETP Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-a°	CDD Espaces verts
1 ETP Technicien principal de 2eme classe	B	TECH		0,00	3-3-2°	CDD Responsable CTM
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
0,09 ETP Adjoint d animation	C	ANIM		0,00	3-a°	CDD
0,14 ETP Adjoint d animation	C	ANIM		0,00	3-a°	CDD
0,14 ETP Adjoint d animation	C	ANIM		0,00	3-a°	CDD
0,15 ETP Adjoint technique	C	OTR		0,00	A Distribution journal	CDD Distribution journal
0,15 ETP Adjoint technique	C	OTR		0,00	A Distribution journal	CDD Distribution journal
0,15 ETP Adjoint technique	C	OTR		0,00	A Distribution journal	CDD Distribution journal
0,23 ETP Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-a°	CDD
0,23 ETP Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-a°	CDD
0,23 ETP Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-a°	CDD
0,23 ETP Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-a°	CDD
0,23 ETP Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-a°	CDD
0,34 ETP Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-a°	CDD
0,49 ETP Adjoint technique	C	CULT		0,00	A Afficheur salle spectacle	CDD Afficheur
0,63 ETP Adjoint d animation	C	ANIM		0,00	3-a°	CDD
0,64 ETP Adjoint d animation	C	ANIM		0,00	3-a°	CDD
0,70 ETP Adjoint d animation	C	ANIM		0,00	3-a°	CDD
1 ETP Agent de maîtrise	C	TECH		0,00	A	CDD Restaurant scolaire
1 ETP Educatrice de jeunes enfants	A	TECH		0,00	3-1	CDD
1 ETP Rédacteur	B	TECH		0,00	3-3-1°	CDD Chargé mission développement durable
1 ETP Rédacteur	B	URB		0,00	3-a°	CDD Chargé mission urbanisme
1 ETP Rédacteur	B	ADM		0,00	3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/10/1988 - Acquisition terrain 56 logements Le Buchon	Terre et Baie Habitat			411 612,35
01/01/1989 - Construction de 7 logements	Terre et Baie Habitat			26 685,44
01/02/1989 - Construction de 20 logements	Terre et Baie Habitat			22 791,13
16/12/1998 - Construction de 10 logements PLA Rue de Verdun - Résidence Sous l'Orme	Bâtiments et Styles de Bretagne			236 394,84
28/02/2001 - Construction de 5 logements locatifs PLUS Avenue du Général de Gaulle	Bâtiments et Styles de Bretagne			120 458,89
05/11/2003 - 5 logements locatifs BSB	Bâtiments et Styles de Bretagne			28 127,24
19/03/2004 - Construction neuve de 6 logements locatifs Lotissement Le Fraiche 1 - 3ème tranche	Bâtiments et Styles de Bretagne			156 455,50
08/12/2004 - Construction de 5 logements locatifs PLUS Lotissement Le Fraiche	Bâtiments et Styles de Bretagne			156 728,00
08/12/2004 - Construction d'1 logement Prêt Locatif Aide Intervention Lotissement Le Fraiche 4ème tranche	Bâtiments et Styles de Bretagne			16 353,50
28/06/2006 - Construction de 5 logements locatifs sociaux PLUS Lotissement Le Fraiche	Bâtiments et Styles de Bretagne			240 421,50
28/06/2006 - Construction de 1 logement locatif social PLAI Lotissement Le Fraiche	Bâtiments et Styles de Bretagne			35 724,50
25/10/2006 - Restructuration de l'école privée Chanteclair	OGEC de Trégueux			68 500,00
01/05/2012 - Compactage des contrats 0225090 et 0225346 - Construction 62 logements Le Buchon	Terre et Baie Habitat			1 774 331,90
27/01/2021 - Financement "Lotissement Les Villas des Sculpteurs"	COOPALIS-Société Anonyme Coopérative de production d'HLM			951 383,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	20/10/1999	TPU et fiscalite additionnelle	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
CENTRE DE GESTION DES COTES D ARMOR			0,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIE	01/10/1937	Taxe communale sur les consommations finales d electricite - reversement de 50% au SDE	0,00
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE LOCALE POMPES FUNEBRES DES COMMUNES ASSOCIEES DE LA REGION DE SAINT-BRIEUC	26/10/2011	Souscription au capital - 2 actions de 500 euros	0,00
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE BAIE D ARMOR AMENAGEMENT	08/06/2012	Souscription au capital - 3 actions de 1000 euros	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal d Action Sociale	01/01/1979	-	Service Public Administratif	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**C3.3**

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Centrale solaire	Jean Jaures	17/11/2010	- 17/11/2010	21220360800154	production et vente electricite	Oui
Lotissement	Domaine des sculpteurs	31/05/2017	2017.070 - 31/05/2017	21220360800170	vente terrain a batir	Oui

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Commune	Bleu pluriel		-	spectacles et location salle
Commune	La Ville Junguenay		-	Location de salle
Commune	La Clef des Arts		-	Location de salle

**IV – ANNEXES****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	10 035 560,00	3,55	44,37	0,00	4 452 778,00	3,10
TFPNB	68 949,00	1,33	108,41	0,00	74 748,00	1,30
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 104 599,00</b>	<b>3,53</b>			<b>4 527 526,00</b>	<b>1,35</b>

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/02/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Trégueux, le 02/03/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Trégueux, le 02/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. Metois - Le Bras Christine	
02. Rault Alain	
03. Le Gall Isabelle	
04. Raoult Roland	
05. Le Meur Sandra	
06. Pedrono Pascal	
07. Baccelli Michele	
08. Thomas Jean-Yves	
09. Feunteun Cristina	
10. Michel Alain	
11. Alland Patrick	
12. Naviner Andre	
13. Cormand Yvon	
14. Le Marec Gilles	
15. Marc Claudine	
16. Le Therizien Helene	
17. Hernot Martine	
18. Herve Pascal	
19. Baptista-Soares Philippe	
20. Herve Isabelle	
21. Lemaitre Julie	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

22. Kiddem Omar	
23. Mounier Vanessa	
24. Inizan Solenn	
25. Macre Amelie	
26. Piedderriere Dorian	
27. Renault Gaetan	
28. Savidant Marie Odile	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/03/2022, et de la publication le 11/03/2022

A Trégueux, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21220360800154</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>MAIRIE DE TREGUEUX</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE  
SAINT-BRIEUC

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : SPIC CENTRALE SOLAIRE JEAN JAURES (2)**

**ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

## D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	21 702,00	20 000,07
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 701,93
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>21 702,00</b>	<b>21 702,00</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	10 884,00	22 307,97
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 11 423,97	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>22 307,97</b>	<b>22 307,97</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>44 009,97</b>	<b>44 009,97</b>
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 250,00	0,00	10 808,00	10 808,00	10 808,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 261,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 818,00</b>	<b>10 818,00</b>	<b>10 818,00</b>
66	Charges financières	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 981,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 818,00</b>	<b>10 818,00</b>	<b>10 818,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	11 425,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 884,00		10 884,00	10 884,00	10 884,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>22 309,00</b>		<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>25 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 702,00</b>	<b>21 702,00</b>	<b>21 702,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>21 702,00</b>
---	------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,07	0,07	0,07
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>25 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>25 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>25 290,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 701,93</b>
---	-----------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>21 702,00</b>
---	------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>10 884,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 884,00	10 884,00	10 884,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 213,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>24 213,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>24 213,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>24 213,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>11 423,97</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 307,97</b>
---	------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	12 801,00	0,00	11 423,97	11 423,97	11 423,97
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>12 801,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 423,97</b>	<b>11 423,97</b>	<b>11 423,97</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>12 801,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 423,97</b>	<b>11 423,97</b>	<b>11 423,97</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	11 425,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 884,00		10 884,00	10 884,00	10 884,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>22 309,00</b>		<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>35 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 307,97</b>	<b>22 307,97</b>	<b>22 307,97</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 307,97</b>
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION  
DE FONCTIONNEMENT (8)**

19 584,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 808,00		10 808,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	10 884,00	10 884,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>10 818,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>21 702,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>21 702,00</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 884,00	0,00	10 884,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>10 884,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 884,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>11 423,97</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 307,97</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 000,00		20 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,07		0,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>20 000,07</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,07</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>1 701,93</b>
---	--	--	-----------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>21 702,00</b>
---	--	--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 884,00	10 884,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
--	--	--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>			<b>11 423,97</b>
------------------------------------	--	--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>22 307,97</b>
---	--	--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>2 250,00</b>	<b>10 808,00</b>	<b>10 808,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	400,00	400,00	400,00
6288	Autres	0,00	8 558,00	8 558,00
63513	Autres impôts locaux	350,00	350,00	350,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>11,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	11,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>2 261,00</b>	<b>10 818,00</b>	<b>10 818,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>720,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	720,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>2 981,00</b>	<b>10 818,00</b>	<b>10 818,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>11 425,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	10 884,00	10 884,00	10 884,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>22 309,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>22 309,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>25 290,00</b>	<b>21 702,00</b>	<b>21 702,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>21 702,00</b>
---	------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 000,00	20 000,00	20 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 290,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 290,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,07	0,07
7588	Autres	0,00	0,07	0,07
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>25 290,00</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>25 290,00</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>25 290,00</b>	<b>20 000,07</b>	<b>20 000,07</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 701,93</b>
--	-----------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>21 702,00</b>
---	------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	10 884,00	10 884,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	10 884,00	10 884,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 213,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 213,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>24 213,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>24 213,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>24 213,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>11 423,97</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 307,97</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 801,00	11 423,97	11 423,97
1068	Autres réserves	12 801,00	11 423,97	11 423,97
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>12 801,00</b>	<b>11 423,97</b>	<b>11 423,97</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>12 801,00</b>	<b>11 423,97</b>	<b>11 423,97</b>
021	Virement de la section d'exploitation	11 425,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	10 884,00	10 884,00	10 884,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 884,00	10 884,00	10 884,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>22 309,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>22 309,00</b>	<b>10 884,00</b>	<b>10 884,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>35 110,00</b>	<b>22 307,97</b>	<b>22 307,97</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 307,97</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

Envoyé en préfecture le 11/03/2022

Reçu en préfecture le 11/03/2022

Affiché le

ID : 022-212203608-20220302-BP\_2022\_SPIC-BF

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/03/2022  
Reçu en préfecture le 11/03/2022  
Affiché le  
ID : 022-212203608-20220302-BP\_2022\_SPIC-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

IV

A1.3

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**A2**

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2010-11-17

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	installations solaires	20	17/11/2010

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/02/2022

Présenté par (1) Le Maire,

A Trégueux le 02/03/2022

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Trégueux, le 02/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. Metois - Le Bras Christine	
02. Rault Alain	
03. Le Gall Isabelle	
04. Raoult Roland	
05. Le Meur Sandra	
06. Pedrono Pascal	
07. Baccelli Michele	
08. Thomas Jean-Yves	
09. Feunteun Cristina	
10. Michel Alain	
11. Alland Patrick	
12. Naviner Andre	
13. Cormand Yvon	
14. Le Marec Gilles	
15. Marc Claudine	
16. Le Therizien Helene	
17. Hernot Martine	
18. Herve Pascal	
19. Baptista-Soares Philippe	
20. Herve Isabelle	
21. Lemaitre Julie	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

22. Kiddem Omar	
23. Mounier Vanessa	
24. Inizan Solenn	
25. Macre Amelie	
26. Piederriere Dorian	
27. Renault Gaetan	
28. Savidant Marie Odile	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/03/2022, et de la publication le 11/03/2022

A Trégueux, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE  
TREGUEUX (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE VILLE DE TREGUEUX (2)**

Numéro SIRET : 21220360800170

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

**M. 14**

**Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA**

**Budget primitif**

**voté par nature**

**BUDGET ANNEXE : LOT DOMAINE DES SCULPTEURS (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

## II - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	7
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	11
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	12
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	13

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



## VOTE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>934 824,00</b>	<b>647 000,00</b>	<b>647 000,00</b>
6015	Terrains à aménager	500,00	0,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	56 071,00	23 000,00	23 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	878 253,00	555 000,00	555 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	69 000,00	69 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>3 600,00</b>	<b>3 600,00</b>	<b>3 600,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 600,00	3 600,00	3 600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>938 434,00</b>	<b>650 610,00</b>	<b>650 610,00</b>

<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)</b>	<b>3 766 958,00</b>	<b>1 148 607,00</b>	<b>1 148 607,00</b>
71355	Variat° stocks terrains aménagés	3 766 958,00	1 148 607,00	1 148 607,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 766 958,00</b>	<b>1 148 607,00</b>	<b>1 148 607,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>4 705 392,00</b>	<b>1 799 217,00</b>	<b>1 799 217,00</b>
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 799 217,00</b>
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 646 205,00	712 273,00	712 273,00
7015	Ventes de terrains aménagés	2 646 205,00	712 273,00	712 273,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,71	0,71
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,71	0,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 646 205,00</b>	<b>712 273,71</b>	<b>712 273,71</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	2 059 187,00	650 610,00	650 610,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	2 059 187,00	650 610,00	650 610,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 059 187,00</b>	<b>650 610,00</b>	<b>650 610,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 705 392,00</b>	<b>1 362 883,71</b>	<b>1 362 883,71</b>
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>436 333,29</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 799 217,00</b>
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>1 500 000,00</b>

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 059 187,00	650 610,00	650 610,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	2 059 187,00	650 610,00	650 610,00
3555	Terrains aménagés	2 059 187,00	650 610,00	650 610,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>2 059 187,00</b>	<b>650 610,00</b>	<b>650 610,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>3 559 187,00</b>	<b>2 150 610,00</b>	<b>2 150 610,00</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 150 610,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	3 766 958,00	1 148 607,00	1 148 607,00
3555	Terrains aménagés	3 766 958,00	1 148 607,00	1 148 607,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 766 958,00</b>	<b>1 148 607,00</b>	<b>1 148 607,00</b>
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>3 766 958,00</b>	<b>1 148 607,00</b>	<b>1 148 607,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>3 766 958,00</b>	<b>1 148 607,00</b>	<b>1 148 607,00</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	<b>1 500 000,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 648 607,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## II – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 500 000,00									
120802E/14445 (CR-120802E)	CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE	13/03/2020	15/12/2020	24/12/2023	1 500 000,00	F	FIXE	0,230	0,263		X	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 500 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**II – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**II**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 500 000,00					0,00	3 450,00	0,00	67,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 500 000,00					0,00	3 450,00	0,00	67,08
120802E/14445 (CR-120802E)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	1,98	F	FIXE	0,230	0,00	3 450,00	0,00	67,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 500 000,00</b>					<b>0,00</b>	<b>3 450,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67,08</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**II – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**A1.3**

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**II – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## II – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/02/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Trégueux, le 02/03/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Trégueux, le 02/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. Metois - Le Bras Christine	
02. Rault Alain	
03. Le Gall Isabelle	
04. Raoult Roland	
05. Le Meur Sandra	
06. Pedrono Pascal	
07. Baccelli Michele	
08. Thomas Jean-Yves	
09. Feunteun Cristina	
10. Michel Alain	
11. Alland Patrick	
12. Naviner Andre	
13. Cormand Yvon	
14. Le Marec Gilles	
15. Marc Claudine	
16. Le Therizien Helene	
17. Hernot Martine	
18. Herve Pascal	
19. Baptista-Soares Philippe	
20. Herve Isabelle	
21. Lemaitre Julie	

**II – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

22. Kiddem Omar	
23. Mounier Vanessa	
24. Inizan Solenn	
25. Macre Amelie	
26. Piederriere Dorian	
27. Renault Gaetan	
28. Savidant Marie Odile	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/03/2022, et de la publication le 11/03/2022

A Trégueux, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.